

N° D'IMPRIMÉ C69995519

**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

19/12/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25105274

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) ARD, ARG

(8) LIMITÉ DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/02/2026

Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C326

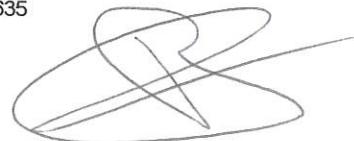
(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C1635

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
GE-100-CZ (F)	22/02/2024	14/01/2022

Marque	Désignation commerciale
PORSCHE	CAYENNE E-HYBRID

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WP1ZZZ9YZNDA48323	M1G	VP
Type/CNIT	Énergie	
M1GPSCVP001H959	EE	

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

77840

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-5.5 m/km				
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		16 %			6 %	
Forces verticales :		1329 daN			1197 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	377 daN		371 daN	285 daN	317 daN	
Déséquilibre ($<20\%$) :	2 %					
Forces de freinage (efficacité) :	471 daN		428 daN	420 daN	429 daN	
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	69 %					

Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 28 %

Émissions à l'échappement

CO ralenti ($\leq 0.3\%$) : 0.01 % CO ralenti accéléré ($\leq 0.2\%$) : 0.04 % Lambda : 1.017

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.1 % -2.5 %